Médiation : prévenir et gérer les conflits en milieu professionnel grâce à la médiation

Dans les environnements de travail où les tensions peuvent fragiliser les relations et impacter la dynamique collective, la médiation constitue un **levier clé, à la fois préventif et curatif.**
Elle offre un **espace d'échange sécurisé** pour restaurer le dialogue, désamorcer les conflits et reconstruire des relations de travail coopératives. En valorisant l'**écoute mutuelle et l'expression des besoins**, la médiation contribue à réinstaurer un climat serein, favorable à l'efficacité des équipes et à la qualité de la prise en charge.

Objectifs

- Mettre en place un cadre d'échange neutre, bienveillant et sécurisé
- Favoriser l'expression des besoins et des points de vue de chacun
- Encourager un dialogue constructif et collaboratif entre les parties
- Clarifier les enjeux, les rôles et les responsabilités de manière partagée
- Aboutir à un engagement commun autour d'un plan d'action réaliste et co-construit

Public concerné et pré-requis

- Tout agent, personnel d'encadrement médical ou non médical, ou faisant fonction.

Prérequis :

- Volonté des parties de s'engager dans une démarche collaborative.
- Accord mutuel pour participer activement à la médiation.

Programme

Programme de médiation

1. **Phase de diagnostic**
 - Entretien avec le commanditaire : clarification du contexte, des attentes et des objectifs visés
 - Rencontres préalables : entretiens individuels ou réunion collective pour poser le cadre, les principes de fonctionnement et les engagements mutuels
 - Validation de l'engagement : formalisation d'un accord moral entre les parties pour garantir leur implication dans la démarche
2. **Séances de médiation**
 - Entretiens confidentiels et encadrés : déroulement dans un espace propice à l'échange, sous la conduite d'un médiateur impartial

 - Dialogue structuré : expression des besoins, clarification des attentes, identification des points de blocage
 - Bilan progressif : évaluation de l'avancée à chaque étape et réaffirmation de l'engagement
 - Clôture de la médiation : formalisation d'un accord ou constat partagé de non-résolution, selon l'issue des échanges
3. **Plan d'action et suivi**
 - Construction d'un plan d'action partagé : définition d'actions concrètes, réalistes et mesurables
 - Suivi des engagements pris : possibilité d'ajustement dans le temps, en fonction de l'évolution des relations et du contexte

Votre intervenant

Nos médiateurs sont des professionnels expérimentés, spécialisés dans le secteur sanitaire et médico-social. Ils disposent :

- D'une formation avancée en **systémie et techniques participatives**.
- D'une expertise en **résolution de conflits dans des environnements complexes**.
- D'une capacité à garantir **neutralité et confidentialité** pour des échanges productifs.

Notre démarche

- **Approche personnalisée** : Diagnostic précis des besoins et des objectifs de la médiation.
- **Neutralité garantie** : Cadre impartial et bienveillant pour toutes les parties prenantes.
- **Résolution collaborative** : Engagement des participants dans une réflexion collective.
- **Impact durable** : Mise en place d'accords favorisant la pérennité des relations apaisées.

Livrables

- Contrat moral validé par les parties prenantes.
- Plan d'action structuré et ajusté selon les besoins.
- Synthèse finale si toutes les parties en font la demande.

Evaluation

- Suivi des progrès après chaque séance.
- Analyse des impacts de la médiation sur les relations interpersonnelles et la qualité de vie au travail.
- Bilan final partagé pour valider la résolution des problématiques.

Demande de devis

Company

Ce champ n’est utilisé qu’à des fins de validation et devrait rester inchangé.

Civilité

Mme ▼

Nom(Nécessaire)

Prénom(Nécessaire)

Nom de l'établissement / structure(Nécessaire)

Téléphone(Nécessaire)

E-mail(Nécessaire)

Fonction(Nécessaire)

Adresse

Code postal(Nécessaire)

Ville

Objet

Formation en inter-établissements ▼

Nombre de personnes à former

Période souhaitée

Commentaire(Nécessaire)

Je souhaiterais avoir de plus amples informations.

Pourriez-vous me recontacter s’il vous plait ?

Je souhaite être rappelé(e)

☐ Je souhaite être rappelé(e)

Conformément au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données personnelles, les informations vous concernant sont destinées à Infor Santé, responsables du traitement. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de

portabilité et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez l'exercer en adressant un e-mail à l'adresse électronique suivante : rgpd@avenirsanteformation.fr. (Merci de ne pas ajouter d'informations personnelles ou sensibles) En savoir plus ici

Envoyer

Intra

Tarif : Devis personnalisé sur mesure

Dans votre établissement - Partout en France

Demande de contact
Demande de devis

Dernière modification le 10 février 2026 à 15h57

INFORSANTE
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS
02 38 84 67 67
contact@formasante.fr